

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE DENGES

Séance du	10 octobre 2016
Présidence M.	Grégoire TAVERNIER, 1 ^{er} Vice-Président
Le Conseil communal de Denges	
- vu le préavis de la Municipalité	∮ № 7/2016 du 31 août 2016
- ou i le rapport de la commission chargée de son étude	
- entendu le rapport de la commission des finances. gestion-finances	
 Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour 	

DÉCIDE

- a) D'adopter l'arrêté d'imposition pour les années 2017-2018 au taux de 62.0.
- b) Que les ratifications légales demeurent réservées

Ainsi délibéré en séance du 10 octobre 2016

Extrait fait à Denges le 11 octobre 2016

POUR LE CONSEIL COMMUNAL

Le 1er Vice-Président

XA

G. Tavernier

F Palpacuer

La Secrétaire